



ORGANISATION SUISSE
D'AIDE AUX RÉFUGIÉS

www.osar.ch

Rapport annuel 2022



« Notre engagement pour
les personnes réfugiées »

Chère lectrice, cher lecteur,



Lukas Flückiger
Président de l'OSAR



Miriam Behrens
Directrice de l'OSAR

Rapide, pragmatique et solidaire, telle a été la réponse de la Suisse à la guerre en Ukraine. Le 24 février 2022, l'annonce de l'invasion de l'Ukraine par la Russie nous a secoué. Des millions de personnes se sont retrouvé-e-s contraint-e-s de fuir pour trouver refuge ailleurs. Confrontées au plus grand mouvement migratoire en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale, ni les autorités, ni la société civile ne pouvaient rester les bras croisés.

La priorité pour l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) : accueillir, protéger et héberger rapidement et sans complications administratives les personnes en quête de protection en provenance d'Ukraine. Le Conseil fédéral l'a fait en activant le statut de protection S début mars pour la première fois. Une surcharge du système d'asile a ainsi été évitée. Le statut S est un instrument adéquat dans un contexte de déclenchement d'une guerre avec un mouvement migratoire massif et dans un délai court. Cet instrument peut cependant être amélioré et, à l'avenir, les expériences tirées doivent servir.

Le Conseil fédéral l'a bien compris en créant un groupe externe chargé de l'évaluer. Ce dernier a consulté, lors d'auditions, l'OSAR qui a pu ainsi apporter ses connaissances et expériences. Nous l'avons appelé à réaliser un examen aussi complet que possible de la pratique actuelle relative au statut S. Nous avons en particulier demandé d'ancrer la liberté de voyage, le regroupement familial et la garantie d'une contribution à l'intégration. Nous avons également rappelé l'actuelle inégalité vis-à-vis d'autres personnes réfugiées venant d'autres régions en guerre, qui pour la plupart n'obtiennent qu'une admission provisoire, respectivement un permis F. Ce dernier, nous souhaitons le remplacer par un statut de protection positif (voir p. 6). Dans son rapport intermédiaire, le groupe d'évaluation a certes abordé le sujet. Toutefois, pour l'OSAR, l'inégalité de traitement des personnes réfugiées devrait y avoir plus d'importance et l'introduction d'un statut de protection positif y être examinée. Nous attendons avec impatience la publication du rapport définitif prévue à l'été 2023.

Alors que l'on faisait face à un mouvement migratoire massif, il a aussi été satisfaisant de voir que des solutions d'hébergement ont été rapidement mises en place. Le projet de familles d'accueil de l'OSAR y a grandement contribué (voir p. 4). Le groupe d'évaluation en a aussi fait le constat. La population suisse s'est montrée solidaire avec les personnes réfugiées d'Ukraine qui n'avaient plus de toit en les accueillant chez eux, merci à elle. Ainsi, quelque 25 000 personnes ont pu être hébergées, c'est une fantastique contribution. À l'avenir, l'hébergement privé doit devenir partie intégrante du système d'asile suisse. La guerre en Ukraine a montré une collaboration réussie entre les autorités ainsi que les acteurs et actrices de la société civile pour gérer les crises, ce que nous pouvons que louer plus d'une année plus tard.

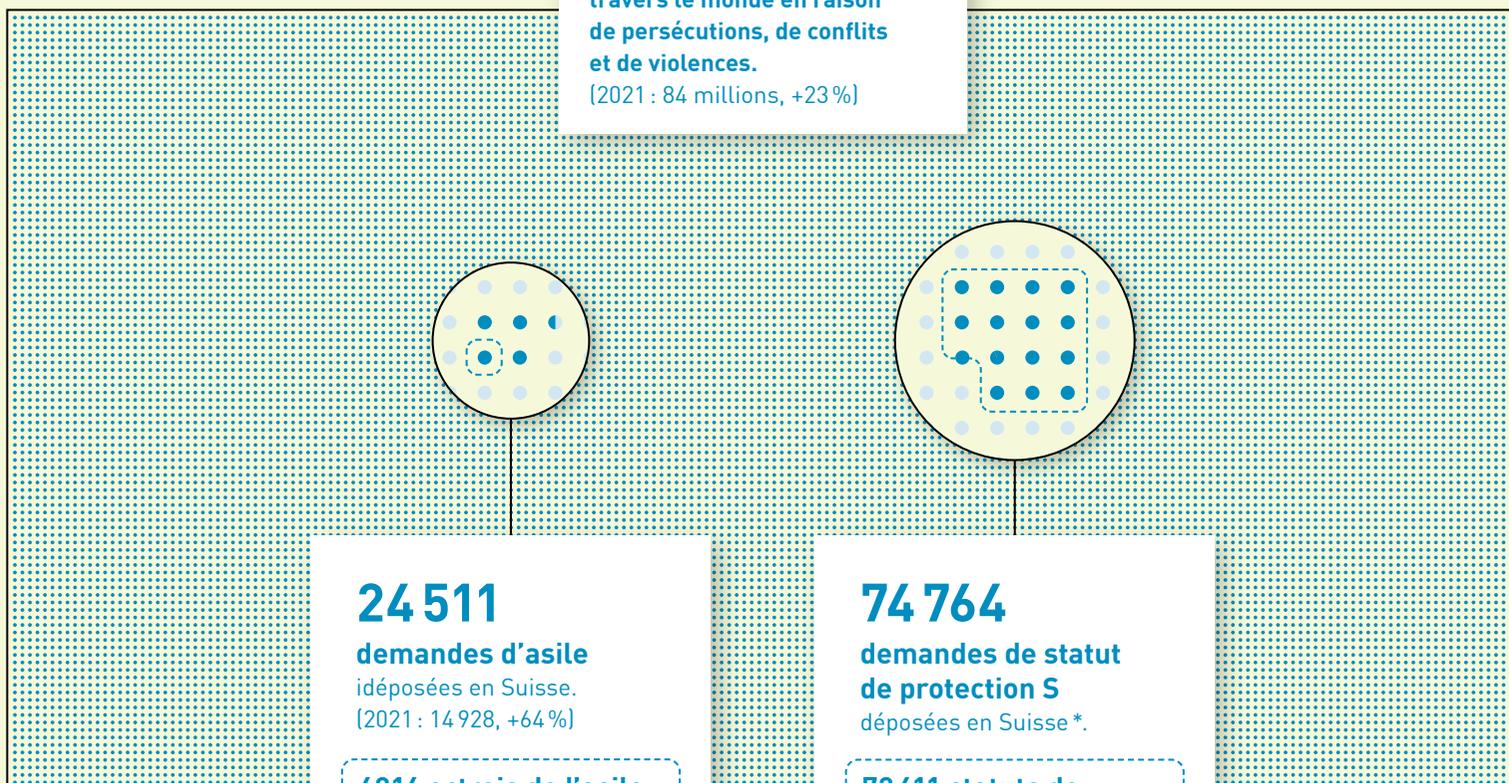
Chiffres 2022

103 millions

de personnes déracinées à travers le monde en raison de persécutions, de conflits et de violences.

(2021 : 84 millions, +23%)

Sources : UNHCR / SEM



24 511

demandes d'asile

idéposées en Suisse.

(2021 : 14 928, +64%)

74 764

demandes de statut

de protection S

déposées en Suisse*.

4816 octrois de l'asile

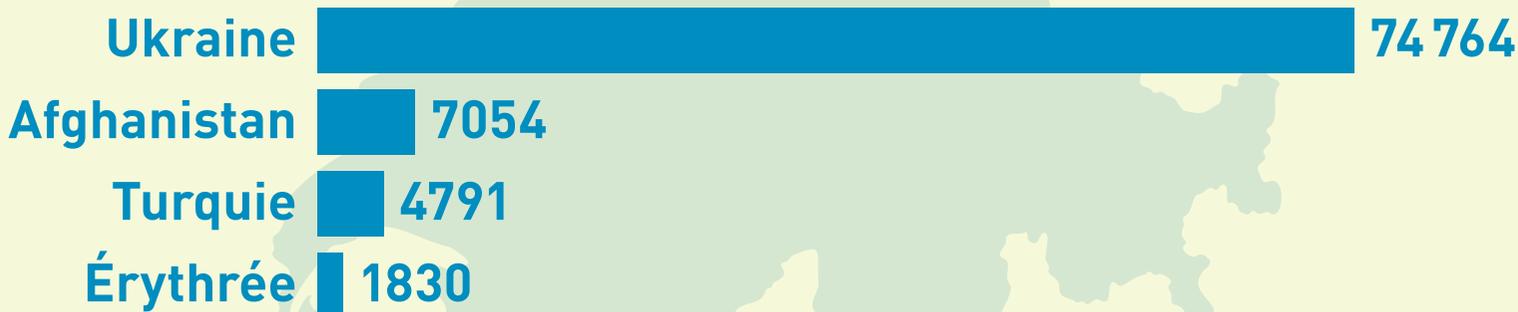
(2021 : 5369, -10%).

72 611 statuts de protection S accordés*

● = quelque 5000 personnes

*du 12 mars 2022, date de l'activation du statut au 31 décembre 2022.

Les pays d'origine les plus importants des personnes en quête de protection



Source : SEM

Comme la famille Kleiner de Belfaux qui accueille Maryna Homenyuk, nombre de Suisses et Suissesses hébergent des personnes réfugiées chez eux depuis le début de la guerre en Ukraine.

© Djamilia Grossmann



Accent : guerre en Ukraine

Famille d'accueil : intégrer les personnes réfugiées au cœur de la société

Au début de la guerre en Ukraine, le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) mandatait l'OSAR pour placer des personnes réfugiées d'Ukraine dans des familles d'accueil depuis les centres fédéraux d'asile (CFA). L'OSAR a ainsi joué un rôle actif.

De 2015 à 2018 durant la guerre en Syrie, l'OSAR avait lancé le projet de familles d'accueil en Suisse. L'expérience et l'expertise, l'organisation les avait pour assumer le mandat et a rapidement mis en place des structures adaptées ainsi qu'a mobilisé ses organisations partenaires, notamment Caritas, l'EPER, l'Armée du Salut, l'OSEO, La Croix-Rouge suisse et Campax.

Les acteurs et actrices impliqués dans le projet sont nombreux d'où l'importance d'une bonne coordination. L'OSAR a assuré le lien entre autorités, œuvres d'entraide, personnes réfugiées et familles d'accueil. Garantir un traitement des plus égalitaires des familles d'accueil dans les cantons est essentiel. À cette fin, l'OSAR a proposé aux autorités des normes minimales de qualité et assuré un partage d'expérience. À plusieurs reprises, l'OSAR a pointé le rôle clé de l'hébergement privé et ses atouts dans l'accueil et l'intégration des personnes réfugiées. Accueillir les personnes réfugiées au cœur de la société est une valeur ajoutée non seulement pour elles, mais pour la population dans son ensemble.

Dans plusieurs cantons, les familles d'accueil ont été encadrées par nos organisations membres. Des formations et des soirées d'échanges pour les familles d'accueil, les personnes réfugiées et les bénévoles les accompagnant ont été organisées pour mieux les soutenir. Un réseau de bénévoles a aussi été développé. Puis, en

collaboration avec des organisations professionnelles de psychologues et psychothérapeutes, une offre de conseil en ligne a été mise en place pour les familles d'accueil.

Le bilan de l'hébergement privé est positif. Les premières enquêtes le montrent : les relations entre les familles et leurs hôtes sont stables, 55% des personnes réfugiées gardent contact avec leur famille d'accueil après les avoir quittées. Elles se sentent également bien entourées.

Notre souhait pour l'avenir : ouvrir l'hébergement privé à toutes les personnes réfugiées et qu'il devienne partie intégrante du système d'asile.

35 %

des personnes réfugiées d'Ukraine étaient hébergées dans des familles d'accueil à la fin de l'année 2022.

(Source : SEM)

Témoignage d'une famille d'accueil

« Lorsque la guerre d'agression a éclaté en Ukraine, nous avons tout de suite voulu héberger une personne. Nous avons eu la chance d'accueillir une jeune femme merveilleuse, avec laquelle nous formons maintenant une vraie colocation. Notre entourage, notre famille, nos ami-e-s l'invitent aussi tout naturellement. »

Famille Kleiner, Belfaux

Les activités de l'OSAR

L'arrivée de milliers de personnes en quête de protection dans un court laps de temps a été un défi important pour notre société. Peu de temps après le début de la guerre, la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter a souligné le travail compétent de l'OSAR entre autres en matière d'hébergement. Dans une interview accordée au Tages Anzeiger, elle a déclaré : « Nous sommes très heureux de l'engagement privé. J'ai moi-même vu avec quel soin l'Organisation d'aide aux réfugiés clarifie au préalable les conditions d'hébergement. » L'OSAR a activement et bien collaboré avec les autorités durant l'année, ce qui a notamment

contribué à renforcer la réputation de la branche selon le rapport sur les dons Zewo.

L'OSAR s'est engagée dans d'autres domaines. Par son travail médiatique, elle a largement influencé le débat public, notamment dans les domaines des familles d'accueil, du statut S et de l'admission provisoire. Et par son travail d'information et de conseil, l'OSAR a soutenu activement les personnes réfugiées d'Ukraine et les familles d'accueil. Pour le faire, tous les départements de l'organisation ont redoublé d'efforts.



3293 appels

ont été pris en charge par notre hotline Ukraine.



70 % d'interactions supplémentaires sur les médias sociaux,

par rapport à 2021 notamment grâce aux contributions régulières sur la situation en Ukraine.



300 demandes de conseil juridique de plus

ont été traitées en 2022 par rapport à 2021. 40 % des conseils juridiques concernaient la situation en Ukraine



4 x plus de demandes des médias

qu'en 2021. 500 sur 971 demandes concernaient l'Ukraine.



5 x plus de visites

Le site internet a enregistré 1,2 millions de visites contre quelque 240 000 l'année précédente.



5647 placements en famille d'accueil

de personnes réfugiées d'Ukraine depuis les centres fédéraux d'asile.



L'OSAR a été très présente dans les médias

que ce soit à la radio, à la télévision ou dans la presse écrite.



3162 mentions

L'OSAR a été mentionnée pas moins de 3162 fois dans les médias, soit cinq fois plus qu'en 2021.



70 séances

et d'innombrables échanges téléphoniques avec les autorités fédérales et cantonales pour la coordination du projet de familles d'accueil et du statut de protection S.



Égalité de traitement des personnes réfugiées

Nous demandons un statut de protection positif

L'OSAR a réitéré son appel à remplacer l'admission provisoire par un statut de protection positif et à accorder ainsi de mêmes droits à toutes les personnes réfugiées, bénéficiant de notre protection.

À peine la guerre en Ukraine débutait que la Suisse activait le statut S, offrant une protection rapide aux personnes réfugiées d'Ukraine. Elles ont été accueillies sans contrainte, en leur permettant de travailler immédiatement et de demander le regroupement familial. Cette approche pragmatique et généreuse envers la population ukrainienne a montré l'inégalité de traitement des personnes bénéficiaires d'une protection. C'est pourquoi, en 2022, l'OSAR a réitéré sa demande d'un traitement égalitaire des personnes réfugiées, peu importe leur pays d'origine.

Le besoin de protection des personnes admises à titre provisoire est souvent le même que celles avec un statut de réfugié reconnu. Elles ont non seulement besoin d'un toit, mais aussi de droits égaux au regroupement familial, d'une liberté de voyager dans une Europe aux frontières intérieures ouvertes, d'un soutien financier suffisant, d'un accès au travail et à des mesures d'intégration. L'égalité de traitement doit s'appliquer dès que le besoin de protection est reconnu et tant qu'un retour dans leur pays d'origine est impossible.

À cette fin, l'OSAR demande d'introduire un statut de protection positif. Cette protection humanitaire doit remplacer l'admission provisoire et permettre une intégration rapide et durable des personnes ne remplissant pas la qualité de réfugié, mais ayant besoin de protection pour d'autres raisons de droit international ou humanitaires.

Sa revendication, grâce à un travail de lobbying, l'OSAR a réussi en 2022 à la faire entendre dans les arènes politiques. Durant la session d'automne 2022, des motions parlementaires ont en effet demandé le remplacement de l'admission provisoire par un statut de protection. L'OSAR poursuivra son travail pour ancrer l'égalité de traitement de toutes les personnes réfugiées dans la législation suisse.



© Keystone/Michael Buholzer

« Il est grand temps que toutes les personnes réfugiées, qui ont besoin de la protection de la Suisse, soient traitées sur un pied d'égalité. »



Seraina Nufer
Coresponsable du département Protection

Accès à la protection pour les personnes réfugiées : défis, perspectives, solutions

Le 8^e Symposium suisse sur l'asile organisé conjointement par l'OSAR et le HCR a eu lieu le 19 et 20 mai 2022 à Berne. Cette plateforme de mise en réseau des acteurs du domaine de l'asile a montré, dans le contexte de la guerre en Ukraine, une évolution des politiques d'asile européenne et suisse. Le chemin reste toutefois long vers une nouvelle politique d'asile.

Près de 350 acteurs et actrices du domaine de l'asile et des migrations et personnes intéressées ont pris part à l'évènement consacré à l'accès à la protection par les personnes réfugiées. Le 8^e Symposium a été un lieu important d'échanges et de discussions grâce auquel les acteurs et actrices du domaine ont réseauté. Les échanges ont été d'autant plus importants dans le contexte de la guerre en Ukraine.

La conseillère fédérale Karin Keller-Sutter a traité l'importance de la guerre Ukraine, dans son exposé introductif, déclarant que la crise actuelle place la communauté internationale face à de grands défis. La secrétaire d'État aux migrations Christine Schraner Burgener a souligné la dimension internationale de cette crise et thématiqué le rôle de la Suisse dans la protection des réfugié-e-s d'Ukraine.

La situation des réfugié-e-s d'Ukraine a aussi fait l'objet de la table ronde de clôture intitulée «Protection des personnes réfugiées d'Ukraine – deux poids, deux mesures ou un changement de paradigme de la politique d'asile européenne». Stefan Maier, Senior Policy Officer au HCR à Bruxelles, et Claudio Martelli, vice-directeur et responsable du domaine de l'asile au Secrétariat d'État aux

« Il devrait être clair pour tout le monde que continuer de bricoler dans la politique européenne d'asile comme jusqu'à présent n'a aucune sens. »

Christine Schraner Burgener
Secrétaire d'État aux migrations

migrations, ont fait preuve de réserve quant à des réformes rapides des systèmes d'asile suisse et européen. Des changements sont possibles pour Miriam Behrens, directrice de l'OSAR, si une volonté commune existe. Lors de sa conclusion commune avec Anja Klug, responsable du bureau du HCR pour la Suisse et le Liechtenstein, elle a en outre souligné les défis à relever en matière de protection des personnes réfugiées, comme la garantie d'un accès équitable à la procédure d'asile ou la protection des personnes avec des besoins spécifiques.

La conseillère fédérale Karin Keller-Sutter ainsi que d'autres acteurs et actrices du domaine de l'asile sont intervenu-e-s lors du 8^e Symposium suisse sur l'asile.
© SFH/Barbara Graf





L'OSAR a poursuivi son travail de lobbyiste dans les arènes politiques en 2022.
© Keystone/Alessandro della Valle

Représentation des intérêts politiques

Un soutien juste et équitable pour les personnes bénéficiant d'une protection

En 2022, le travail politique de l'OSAR a été marqué par son action en faveur d'une réglementation progressive de l'accueil des personnes réfugiées d'Ukraine et de l'égalité de traitement pour les personnes fuyant d'autres pays en raison de la guerre (voir p. 6). L'OSAR s'est également engagée auprès du Conseil fédéral et du Parlement pour que l'octroi des visas humanitaires et le regroupement familial soient facilités, dans le but de garantir l'accès à une protection aux personnes réfugiées, surtout à celles qui ont fui l'Afghanistan. Un autre pan important du travail de l'OSAR a été la lutte contre la réduction des prestations sociales. En raison des durcissements en matière d'aide sociale, de nombreuses personnes vivent dans des conditions précaires, mais renoncent souvent, par crainte des répercussions, à demander l'aide à laquelle elles ont droit. L'OSAR a donc soutenu plusieurs interventions parlementaires visant à offrir un soutien juste et équitable à toutes les personnes bénéficiant d'une protection et à

harmoniser les taux d'aide sociale conformément aux recommandations de la CSIAS.

Au début de l'année politique 2022, l'OSAR s'est également exprimée quant à la votation sur le nouveau règlement de l'UE relatif à l'agence européenne de protection des frontières Frontex. L'OSAR partageait les critiques du comité référendaire à l'égard de Frontex, tout en reconnaissant les risques que présente le projet pour l'association à Schengen-Dublin. Le comité de l'OSAR a donc opté pour la liberté de vote. Par ailleurs, grâce à son travail d'information et de lobbying politique, l'OSAR a transmis des informations générales aux membres du Conseil national et du Conseil des États, aux groupes parlementaires ainsi qu'aux commissions, a lancé des interventions et élaboré des argumentaires ainsi que des recommandations pour plus de 90 projets et affaires parlementaires.

Pays Dublin

Renoncer à des renvois vers l'Italie, la Bulgarie et la Croatie

En 2022, l'OSAR a critiqué la décision du Tribunal administratif fédéral d'assouplir l'obligation d'obtenir des garanties de la part des autorités italiennes préalablement au transfert des personnes souffrant de maladies graves vers l'Italie. L'accès aux traitements y est limité et les traitements psychologiques y sont insuffisants, comme nous l'écrivons dans un rapport publié en février. Dans ce contexte, nous avons appelé une nouvelle fois à renoncer aux transferts de requérant-e-s d'asile vers l'Italie, car les lacunes de son système d'asile sont massives.

En septembre, l'OSAR a publié une analyse juridique sur les violences policières en Croatie et Bulgarie. Nous y

faisons état d'un recours systématique à la violence contre les personnes en quête de protection et y demandons de renoncer aux renvois des requérant-e-s d'asile vers ces deux pays.

L'OSAR est restée en étroit contact avec l'organisation faitière European Council of Refugees and Exiles (ECRE) et ses membres et a échangé, entre autres, des informations sur l'octroi d'un statut de protection dans le contexte de la guerre en Ukraine. Comme chaque année, nous avons aussi mis à jour le rapport AIDA (Asylum Information Database) pour la Suisse.

La population afghane doit être mieux protégée

La détérioration de la situation en Afghanistan se poursuit comme l'exode de la population afghane en quête de protection. L'OSAR observe avec inquiétude les développements dans le pays.

En 2022, les recherches de l'analyse-pays de l'OSAR ont montré une détérioration de la situation sécuritaire et des droits humains, en particulier pour les groupes à risque. Ces droits sont de plus en plus bafoués dans le pays sous le joug des talibans. Dans des rapports, l'OSAR a fait état de violations des droits humains, entre autres à l'encontre de personnes soupçonnées d'être liées à la résistance armée ou celles ayant collaboré avec les forces internationales en tant que forces locales. Les minorités ethniques ou les journalistes sont victimes de violences et de la répression des talibans. Quant aux femmes et aux filles, elles voient leurs droits et libertés toujours plus restreints, leur accès à l'éducation et au marché du travail limité et elles sont de plus en plus exclues de la sphère publique.

En plus d'avoir mis à jour ses rapports sur la situation sécuritaire et les profils à risque, l'analyse-pays a publié un rapport sur l'enrôlement forcé des mineurs par les talibans.

Le travail de l'analyse-pays a permis de rappeler la nécessité d'offrir une protection à la population afghane. À plusieurs reprises, l'OSAR a réitéré sa revendication d'une délivrance facilitée des visas humanitaires pour les Afghan-e-s.

Santé et exil

Manquements dans les soins de santé relevés

Dans des rapports, l'analyse-pays a mis en lumière des manquements dans les soins de santé dans certains pays d'origine. Ces derniers peuvent contraindre la population concernée à chercher une protection ailleurs.

Des recherches ont montré l'accès limité aux soins psychiatriques au Liban et en République démocratique du Congo, notamment en raison d'un manque de ressources humaines et financières. Dans son rapport sur les soins de santé des Afghan-e-s réfugié-e-s au Tadjikistan, l'analyse-pays a mis en avant la situation catastrophique des demandeurs et demandeuses d'asile sans accès à la procédure d'asile ainsi que les dysfonctionnements du

système de santé. Les graves manquements du système de santé du Sri Lanka ont été relevés dans un autre rapport. Les pénuries, les retards dans la prise en charge et les conséquences sur la population y sont explicités.

Par son travail d'informations, l'analyse-pays contribue à garantir une procédure d'asile équitable et à la prise de mesures pour protéger les personnes réfugiées.

À travers le monde, en raison de violences ou de manque d'accès aux soins, notamment, des millions de personnes n'ont d'autres choix que de trouver refuge ailleurs.
© Adobe Stock/Bavorndej





89 %

des participant-e-s

des formations adultes
se sont déclaré-e-s
satisfait-e-s.

Formation pour adultes

Des offres pour tous les publics

Bilan positif pour les quelque 164 formations pour adultes organisées par l'OSAR en 2022. Près de 90 % des objectifs définis lors des formations ont été satisfaits. En outre, une large majorité des participant-e-s soulignent l'utilité des formations dans leur cadre professionnel.



2548

participant-e-s

ont suivi les formations
adultes.

Durant l'année sous revue, l'OSAR a poursuivi sa mission formatrice dans le domaine de l'asile en proposant des cours s'adressant tout autant au personnel travaillant dans le domaine qu'au tout public. Des formations sur l'exil et l'asile, l'intégration, les compétences transculturelles, la gestion des traumatismes en lien avec la migration forcée et la fatigue de compassion ont été organisées à plusieurs reprises dans diverses régions de la Suisse. Un point commun du public hétérogène des formations de l'OSAR est une satisfaction élevée. Les feedbacks des participant-e-s le montrent : les objectifs de formation sont remplis (93 %).

Quant au Congrès juridique de l'OSAR organisé deux fois en 2022, il a abordé la situation actuelle au Proche-Orient au premier semestre et le regroupement familial au deuxième. Cet évènement est une contribution importante pour les professionnel-le-s du domaine de l'asile. En effet, quelque 84 % des participant-e-s ont déclaré qu'il leur donnait des outils utiles à leur travail. La guerre en Ukraine a été au cœur des soirées pays romande et alémanique qui se sont déroulées en novembre.

Le point d'orgue 2022 de l'équipe de formation de l'OSAR a été l'organisation d'une formation continue pour

la protection juridique dans toutes les régions d'asile. Son thème « Compréhension des rôles et recherche d'identité ». Les participant-e-s ont pu y suivre des interventions de spécialistes en droit de l'asile, en psychologie ou en communication interculturelle, entre autres grâce à une série de neuf ateliers. Cette journée a permis à quelque 170 personnes travaillant dans les centres fédéraux d'asile de développer leurs compétences pour mieux travailler ensemble et mieux encadrer les personnes réfugiées.

Retours de participant-e-s aux formations pour adultes

« Merci, le Congrès était très intéressant et les intervenant-e-s bien choisi-e-s. »

« Un cours très interactif et intéressant. Respect pour la jeune personne qui nous a raconté son parcours avec courage. »

Sensibiliser les jeunes à la situation des personnes réfugiées

En 2022, l'équipe de formation de l'OSAR a intensifié son travail d'information et de sensibilisation sur la migration et l'asile auprès de la jeunesse suisse.

Cette été, l'équipe de formation de l'OSAR a pris part au Camp fédéral scout y proposant plusieurs ateliers sur le thème «Les personnes réfugiées en Suisse: les personnes derrière les statistiques». Le scoutisme véhicule des valeurs comme le respect mutuel, la serviabilité et l'inclusion sociale que l'OSAR transmet aussi, notamment dans ces ateliers de formation jeunesse. Il allait de soi que l'organisation participe au Camp fédéral scout. Les ateliers ont été pour de nombreux scouts l'occasion d'échanger avec des personnes réfugiées et d'en apprendre plus sur leur parcours. Une expérience unique dont l'OSAR tire un bilan très positif.

Un autre évènement marquant de l'année sous revue est le lancement en Suisse romande d'un projet inclusif et innovant de formation jeunesse. Le projet intitulé «Réfugié-e-s: responsabilité et solidarité» a pour but de sensibiliser la jeunesse vaudoise à la migration. Il s'organise sous forme d'ateliers d'une demi-journée où se succèdent informations, partages d'expérience et mises en contexte, entre autres par un jeu en ligne.

En 2022, l'équipe de formation ainsi que les collaborateurs et collaboratrices Projet Formation de l'OSAR ont continué à intervenir dans plusieurs établissements scolaires et paroisses à travers la Suisse. Des ateliers sur l'intégration, l'exil et l'asile ont été entre autres proposés.

Il est réjouissant de voir que plus de 94% des objectifs définis pour les formations jeunesse ont été atteints en 2022. Ce chiffre montre la contribution de l'OSAR pour sensibiliser la jeunesse au parcours des personnes réfugiées. Nous voulons faire tout aussi bien en 2023, voire mieux.



87%

des participant-e-s

des formations jeunesse se sont déclaré-e-s satisfait-e-s.



64 formations jeunesse

ont été organisées en 2022.



2364 participant-e-s

ont suivi les formations jeunesse.



Lors du Camp fédéral scout, les participant-e-s ont pu échanger avec des personnes réfugiées. © OSAR/Barbara Graf

Bilan

au 31 décembre 2022

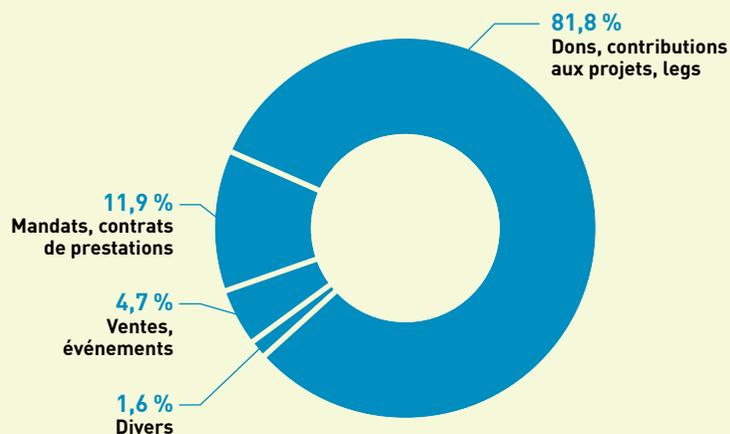
| | 2022 CHF | 2021 CHF |
|--|-------------------|-------------------|
| ACTIFS | | |
| Liquidités | 14 605 491 | 11 468 691 |
| Créances | 4 219 995 | 2 658 825 |
| Stocks | 1 | 1 |
| Actifs transitoires | 89 161 | 353 305 |
| Total des actifs circulants | 15 116 648 | 12 087 822 |
| <i>Immobilisations financières</i> | | |
| - Prêts à des personnes réfugiées | 970 | 1 514 |
| - Titres | 2 030 632 | 2 030 455 |
| Immobilisations corporelles | 223 313 | 209 950 |
| Immobilisations incorporelles | 16 022 | 35 943 |
| <i>Actifs immobilisés affectés</i> | | |
| - Avoirs en banque | 401 817 | 452 887 |
| - Titres | 100 000 | 100 000 |
| Total des actifs immobilisés | 2 772 754 | 2 830 750 |
| Total des actifs | 17 889 402 | 14 918 572 |
| PASSIFS | | |
| Engagements à court terme | 450 314 | 270 548 |
| Passifs transitoires | 188 416 | 74 928 |
| Provisions à court terme | - | 121 779 |
| Total du capital étranger à court terme | 638 730 | 467 255 |
| Provisions à long terme | - | - |
| Total du capital étranger à long terme | - | - |
| Fonds de produits (avec affectation limitée) | 621 647 | 652 645 |
| Fonds de fondation | 501 817 | 552 887 |
| Total du capital (fonds à affectation déterminée) | 1 123 464 | 1 205 532 |
| Réserves de réévaluation | 160 000 | 160 000 |
| Capital libre généré | 14 974 708 | 12 629 085 |
| <i>Capital lié (désigné) généré</i> | | |
| - Développement de l'organisation | 120 000 | 120 000 |
| - Fonds du personnel | 195 000 | 195 000 |
| - Réserves de protection juridique | 677 500 | 141 700 |
| Total du capital de l'organisation | 16 127 208 | 13 245 785 |
| Total des passifs | 17 889 402 | 14 918 572 |

La révision des comptes annuels 2022 a été effectuée par Loepthien Maeder Treuhand SA à Ittigen. Le rapport de révision atteste la tenue régulière des comptes de l'OSAR, conformément aux recommandations Swiss GAAP RPC 21.

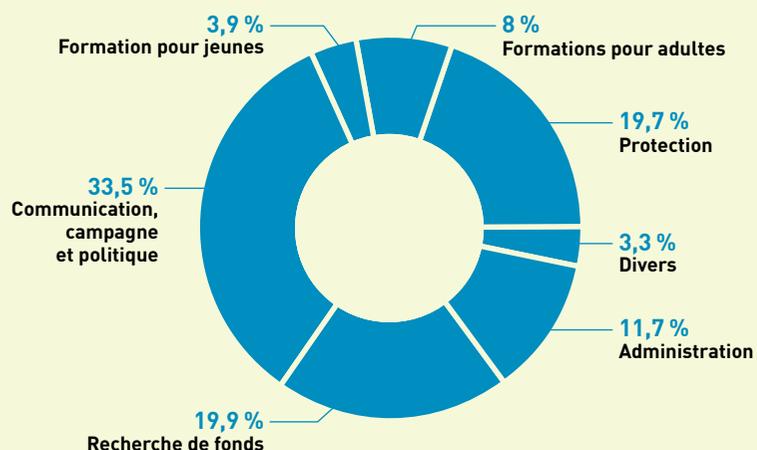
Les comptes annuels détaillés et le rapport de révision des comptes peuvent être commandés au 031 370 75 75. Ils sont aussi publiés sur notre site internet.

Tous les montants des comptes annuels 2022 ont été arrondis au franc suisse supérieur ou inférieur. Il peut donc y avoir des différences insignifiantes dues aux arrondis.

Origine des fonds



Utilisation des fonds



Compte d'exploitation

1^{er} janvier au 31 décembre 2022

| | 2022 CHF | 2021 CHF |
|---|-------------------|-------------------|
| PRODUITS | | |
| Produit des dons | 9 169 201 | 5 972 960 |
| Produit des mandats | 1 403 586 | 1 044 745 |
| Produit des prestations fournies | 593 106 | 474 884 |
| Total des produits | 11 165 892 | 7 492 589 |
| CHARGES | | |
| Charges directes de projets | | |
| Frais de personnel | 4 069 070 | 2 977 033 |
| Frais de matériel et de services | 719 955 | 542 381 |
| Contributions et prestations de soutien à diverses organisations | 245 760 | 133 547 |
| Frais d'entretien | 532 738 | 476 656 |
| Charges d'exploitation | 98 556 | 65 744 |
| Amortissements | 10 749 | 9 129 |
| Provisions | 0 | -10 411 |
| Total des charges directes de projets | 5 676 829 | 4 194 079 |
| Charges de recherche de fonds | | |
| Frais de personnel | 385 265 | 366 971 |
| Frais de matériel et de services | 1 218 835 | 1 012 421 |
| Contributions et prestations de soutien à diverses organisations | 4 696 | 8 920 |
| Frais d'entretien | 58 183 | 63 189 |
| Charges d'exploitation | 3 609 | 3 803 |
| Amortissements | 25 247 | 11 646 |
| Provisions | 0 | -1 307 |
| Total des charges de recherche de fonds | 1 695 835 | 1 465 644 |
| Frais administratifs | | |
| Frais de personnel | 866 310 | 803 452 |
| Frais de matériel et de services | 14 549 | 7 591 |
| Contributions et prestations de soutien à diverses organisations | 80 | 586 |
| Frais d'entretien | 65 668 | 71 141 |
| Charges d'exploitation | 46 452 | 26 284 |
| Amortissements | 2 325 | 2 454 |
| Provisions | 0 | -2 798 |
| Total des frais administratifs | 995 384 | 908 710 |
| Total des frais | 8 368 047 | 6 568 433 |
| Résultat de l'activité opérationnelle | 2 797 845 | 924 156 |
| Charges financières | -70 984 | -42 142 |
| Produits financiers | 43 115 | 41 071 |
| Correction de valeur | -73 476 | -9 740 |
| Produits immobiliers | 102 856 | 102 856 |
| Produits financiers et immobiliers | 1 510 | 92 045 |
| Résultat sans résultat des fonds | 2 799 355 | 1 016 202 |
| Fonds affectés | | |
| Fonds de recettes et fondations | | |
| - Attribution à des fonds | -1 212 278 | -579 202 |
| - Produit de capital désigné | -519 | -521 |
| - Utilisation de fonds | 1 294 865 | 789 065 |
| Résultat des fonds | 82 069 | 209 342 |
| Résultat annuel avant attribution au capital de l'organisation | 2 881 423 | 1 225 544 |
| Proposition d'attribution/prélèvement au capital de l'organisation | | |
| - Attribution (-)/prélèvement (+) au capital libre généré | -2 345 623 | -1 083 844 |
| - Attribution (-)/prélèvement (+) au capital lié (désigné) généré | -535 800 | -141 700 |
| Total d'attribution/prélèvement au capital de l'organisation | -2 881 423 | -1 225 544 |
| Résultat annuel après attribution/prélèvement | 0 | 0 |

But

L'OSAR s'engage en faveur d'une Suisse qui protège efficacement les personnes réfugiées, respecte leurs droits fondamentaux et humains, favorise leur participation dans la société et les traite avec respect et ouverture. L'organisation a précisé l'impact qu'elle voulait atteindre à long terme par trois objectifs. L'OSAR veut améliorer l'accès à la protection des personnes réfugiées et renforcer leurs droits ainsi que ceux des personnes vulnérables dans la procédure d'asile. En outre, il est important de définir des normes uniformes de la procédure d'asile, de l'hébergement et de l'encadrement au niveau national. Le troisième objectif est d'encourager l'intégration et la participation sociale des personnes accueillies. Ici, l'engagement des autorités, de la politique et de la société civile est demandé.

Organisations membres

- **Amnesty International Suisse**
- **Armée du Salut**
- **Caritas Suisse**
- **Centre d'assistance aux migrantes et aux victimes de la traite des femmes (FIZ)***
- **Entraide Protestante Suisse**
- **Œuvre suisse d'entraide ouvrière**
- **Union Suisse des Comités d'Entraide Juive**
- **Croix-Rouge du Liechtenstein**
- **Service Social International**
- **Flüchtlingshilfe Liechtenstein**
- **Zürcher Beratungsstelle für Asylsuchende**

L'adhésion à l'OSAR est également ouverte aux personnes privées.

* est devenue membre de l'OSAR à l'assemblée annuelle du 26 avril 2022

Comité : nouvelle stratégie de l'OSAR 2023–2027

En 2022, le comité a travaillé en particulier sur l'élaboration d'une nouvelle stratégie quinquennale pour l'OSAR. Il a défini six champs d'action et 28 objectifs de développement. Le comité souhaite également faire progresser la numérisation de l'OSAR et renforcer son agilité.

La nouvelle stratégie est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023. Plus d'informations sur la stratégie 2023–2027 sur www.osar.ch/strategie

En 2022, le comité de l'OSAR a tenu six réunions, une retraite et deux ateliers sur la stratégie. Il était composé des membres suivants : **Lukas Flückiger** (président) • **Caroline Morel** (vice-présidente) • **Manuel Breiter** • **Anne Poffet** • **Dalia Schipper** • **Ulrich Stürzinger** • **Gaby Ullrich**. Cette dernière a été élue au comité en 2022. Elle est responsable du département Marketing et Communication de l'organisation Mission21.

Sur www.osar.ch/a-notre-sujet/organisation, vous trouvez les liens d'intérêt de tous les membres du comité directeur.

Direction et secrétariat

La direction est composée des membres suivants :

- | | | |
|---|---|---|
| • Miriam Behrens (directrice) | • Oliver Lüthi (responsable du département Communication) | • Isabelle Bindschedler (coresponsable du département Protection) |
| • Christoph Hess (responsable du département Finances, Personnel et Administration) | • Seraina Nufer (coresponsable du département Protection) | • Barbara Rödlach (responsable du département Formation) |

Au 31 décembre 2022, l'organisation employait 59 collaboratrices et collaborateurs, soit 13 de plus qu'en 2021. S'y ajoutent 25 collaboratrices et collaborateurs, parmi lesquels des personnes réfugiées reconnues de divers pays d'origine, qui s'engagent dans le cadre de projet formation avec l'OSAR.

Impressum

Éditeur : Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR)
Weyermannsstrasse 10, Case postale
3001 Berne

Tirage : 6000 exemplaires
Rédaction : Virginie Jaquet (responsable),
Miriam Behrens, Lukas Flückiger, Alexandra
Geiser, Barbara Graf, Céline Gross,

Remo Gubler, Christoph Hess, Oliver Lüthi,
Peter Meier, Seraina Nufer, Marc Prica,
Cornelia Riesen, Barbara Rödlach, Adriana
Romer, Bianca Schenk, Adrian Schuster.

Traductions : Apostroph Bern AG, Andréane
Leclercq / Mise en page : Baptiste Babey, OSAR /
Impression : rubmedia AG, Wabern/Berne /
Fabriqué à partir de papier 100 % recyclé



© Djamila Grossmann



34 552
donatrices et donateurs
ont soutenu
l'OSAR en 2022!

Merci

Nous remercions toutes les personnes physiques et morales pour leur soutien financier et moral exceptionnel en 2022. Les dons reçus nous permettent de poursuivre notre travail avec engagement et détermination.

En 2022, l'OSAR a pu compter sur les contributions importantes de plusieurs organisations, entreprises, cantons et communes.

Nous les remercions pour leur générosité :

Ärztegesellschaft des Kantons SZ, Schwyz • AFAG Automation AG, Zell • Alois und Irma Weber-Goldinger-Stiftung, Rickenbach b. Wil • Association La Coquette, Morges • Bank Julius Bär & Co, AG • Brack CH AG, Mägenwil • Brauerei Unser Bier AG, Basel • Breitenmoser + Co., Wil • Bruba Immobilien Anstalt, Balzers • Bürgergemeinde Bern • Carl und Elise Elsener-Gut Stiftung, Ibach • Consensus Partner AG, St. Gallen • Coop, Basel • Coralma Stiftung, Meggen • Dr. Georg und Josi Guggenheim-Stiftung, Zürich • Ernst Schweizer AG, Hedingen • Familienheim-Genossenschaft Zürich • Fanaka GmbH, Winterthur • Felco SA, Les Geneveys-sur-Coffrane • Fondation Lombard Odier, Genf • Fondation Philanthropique Famille Sandoz, Pully • Fondation Pierre Demaurex, St. Sulpice • Fondation Pierre et Claude Chessex, Lausanne • Fondation pour la Recherche et le Traitement Médical, Genf • Kanton Aargau, kantonales Integrationsprogramm KIP • Frei + Krauer AG, Rapperswil SG • Freiwillige für Flüchtlinge Gelterkinden • Friedlipartner AG, Zürich • Gemeinde Aeugst am Albis • Gemeinde Biberist • Gemeinde St. Moritz • Genossenschaft WOGENO Zürich • Gottlieb und Anna Geilinger-Stiftung, Winterthur • Herag AG, Uetikon am See • Immarbonova AG, Mollis • Infometis AG, Zürich •

Institution de Bethanie, Lausanne • Kanton Zug, kantonales Integrationsprogramm KIP • KPT Holding AG, Bern • Kirschner-Loeb-Stiftung, Zürich • Lagrev Stiftung, Zürich • Maria und Rudolf Läderach Stiftung, Glarus • Marinetri AG, Baar • Okomotive AG, Zürich • Orell Füssli AG, Zürich • Palatin-Stiftung, Basel • Parallel Informatik AG, Basel • Retraites populaires, Lausanne • Robair Paragliding GmbH, Mollis • rubmedia AG, Bern • Scherler AG, Bern • Schilling Stiftung, Baden • Schweizerische Gemeinnützige Gesellschaft SGG, Zürich • Sidas Suisse SARL • Société de la Loterie de la Suisse Romande, Lausanne • Stiftung Accanto, Essen • Stiftung des Lions Club Untersee-Thurgau, Kreuzlingen • Stiftung Dr. Valentin Malamoud, Chur • Stiftung Fredy und Hanna Neuburger-Lande, Zürich • Stiftung für kirchliche Liebestätigkeit im Kanton Bern, Bern • Stiftung Mercator Schweiz, Zürich • Stiftung Temperatio, Maur • Stiftung Titus, Bern • Swisscom Broadcast AG, Bern • The Wyss Foundation, Portland USA • UBS Philanthropy Foundation, Zürich • Varo Refining SA, Cressier • Verein Via Cordis, Sarnen • WoMo Vermietung GmbH, Egnach • Zürcher Kantonalbank, Zürich • Zürich Versicherungsgruppe, Zürich

L'OSAR adresse également ses remerciements aux organismes suivants :

Secrétariat d'État aux migrations • Département fédéral de justice et police • Département fédéral des affaires étrangères • Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Nous exprimons également notre profonde gratitude à toutes les personnes ayant décidé de faire un legs à l'OSAR en 2022.

Nous remercions aussi chaleureusement pour leur soutien les donateurs et donatrices souhaitant resté-e-s anonymes.

Avançons
ensemble avec
les personnes
réfugiées.



Les formations de l'OSAR sont certifiées par le label eduQwa. Ce dernier contribue à garantir la qualité des offres de formation continue en Suisse.



L'OSAR porte le label de qualité ZEWO, décerné aux organisations d'utilité publique qui utilisent les dons de manière consciencieuse et appropriée.



Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR)

Weyermannsstrasse 10
Case postale, 3001 Berne,
Tél. 031 370 75 75
www.osar.ch, info@osar.ch

Dons : IBAN CH92 0900 0000 3000 1085 7

